

USAGE PRÉVENTIF / CURATIF

AGRIP MINÉRAL

TRAITEMENT ANTIDÉRAPANT POUR
TOUTES LES SURFACES MINÉRALES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES



- ◆ Stoppe la glissance des sols
- ◆ Facile à appliquer
- ◆ Ne nécessite pas l'immobilisation des sites
- ◆ Aucune restriction de nettoyage
- ◆ Utilisable en milieu alimentaire
- ◆ Ne change pas l'aspect du support
- ◆ Biodégradable, sans odeur, sans acide, respecte l'utilisateur et l'environnement

PRÊT
À
L'EMPLOI



SUR QUELS SUPPORTS

- ◆ Sols en carrelage ◆ Céramique ◆ Marbre ◆ Pierre ◆ Verre ◆ Grès ◆ Granit

MODE D'EMPLOI

- Le support doit être propre et sec. **AGRIP MINÉRAL** est prêt à l'emploi.
- L'application du produit se fait à l'aide d'un pulvérisateur basse pression.
- Le produit doit agir, sans sécher, entre 15 et 45 mn en fonction de l'effet recherché et des essais préalables. La répartition à l'aide d'un balai brosse peut être nécessaire.
- Pour neutraliser l'effet du produit, bien rincer à l'eau claire.
- Enfin, le séchage du support se fait grâce à une raclette en caoutchouc ou un aspirateur à eau.
- La surface est maintenant antidérapante et utilisable immédiatement en toute sécurité.
- Pour faire durer l'effet antidérapant, il convient d'entretenir régulièrement les surfaces traitées simplement en appliquant un peu de **AGRIP MINÉRAL** dilué.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- ◆ **AGRIP MINÉRAL** est un produit non dangereux et non classé
- ◆ Il est conseillé de porter des gants et des lunettes de protection pour l'application
- ◆ Conserver dans un endroit sec et frais
- ◆ Ne pas mélanger avec un autre produit
- ◆ Le produit est biodégradable à 98% à 14 jours
- ◆ La classification de la préparation a été réalisée conformément à la directive 1999/45/CEE
- ◆ Cette préparation ne présente pas de danger pour la santé humaine

CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

AGRIP MINÉRAL est un traitement antidérapant pour surfaces minérales glissantes : la céramique, les pierres, le carrelage, le marbre, le grès et le granit. Applicable en intérieur ou extérieur.

Sa mise en œuvre réduit les risques d'accidents dus aux glissades.



- **Odeur :**
faible
- **Couleur :**
incolore
- **Densité :**
1.005
- **PH :**
4
- **Rendement :**
de 8 à 10 m² L

Produit exclusivement réservé à un usage professionnel

AGRIP MINÉRAL

ENTRETIEN

Nettoyage quotidien

- Un sol traité avec **AGRIP MINÉRAL** peut se nettoyer avec tout type de produit détergent, mais il est important de toujours soigneusement rincer les produits utilisés pour éviter les résidus et dépôts qui pourraient rendre le sol glissant.
- L'utilisation d'une autolaveuse est possible, mais en utilisant uniquement des brosses souples et non abrasives. Un entretien abrasif userait inutilement et prématurément le traitement.

Effet anti-dérapant

- Pour rester efficace indéfiniment, le traitement **AGRIP MINÉRAL** nécessite un entretien périodique.
- La fréquence d'entretien dépend de l'intensité et du type de trafic. Trafic intense entretien plus régulier.
- À titre indicatif, voici les fréquences d'entretien généralement préconisées :
 - Sol avec trafic domestique : 1 fois tous les 4-5 ans
 - Sol dans une piscine publique : 1 fois par an
 - Sol dans un centre commercial : tous les 6-8 mois
- Il conviendra d'adapter la fréquence au lieu et à l'usage.
- Cet entretien consiste simplement à nettoyer le sol traité avec du produit dilué :
 - Verser dans un seau propre 1 volume de **AGRIP MINÉRAL** dans 4 volumes d'eau (ex : 1L de produit + 4L d'eau).
 - Nettoyer le sol avec ce mélange à l'aide d'une serpillère propre ou directement dans l'autolaveuse.
- Laisser le sol sécher normalement, sans rincer.

CARACTÉRISTIQUES

(SUITE)

- Conservation :

Jusqu'à 2 ans dans leur emballage d'origine et ferme, à l'abri du soleil, de la pluie et du gel (entre 5 et 30°C)



- Conditionnements :

Pulvérisateur 500 ml

Bidons de 1L - 5L - 10L

Produit exclusivement réservé à un usage professionnel